

L'Intersectionn**EL·LES**



DANS CE NUMÉRO

- 1 Mot de la deuxième vice-présidente
- 2 À quand un cadre juridique sur la violence conjugale au Québec?
- 2 Violence conjugale: le rôle du milieu de travail
- 2 Plus de femmes dans les CA, moins de harcèlement sexuel
- 2 Les stéréotypes sur les victimes d'agression, c'est assez!
- 3 Les femmes moins citées dans les médias
- 3 Des soins virtuels, mais à quel prix?
- 3 Plus d'équité pour l'équipe canadienne de soccer féminine
- 3 Homoparentalité : un congé par père
- 3 Connaissez-vous la misogynie?
- 4 À voir: Esclaves
- 4 À lire: Cocorico — Les gars, faut qu'on se parle
- 4 À écouter: Résistance
- 4 À ne pas manquer...
- 7 Nos collaboratrices

Mot de la deuxième vice-présidente

Comme chaque année, la [Journée internationale des droits des femmes](#) est soulignée le 8 mars. Cette année, la campagne québécoise, sur le thème « Résistances féministes », appelle à une résistance multiple, plurielle afin de contrecarrer le ressac antiféministe sur les droits fondamentaux. Il s'agit d'une réponse directe à la montée de la droite à travers le monde qui, évidemment, se fait au détriment des femmes.

Ce ressac s'est fait ressentir dans la dernière année aux États-Unis où le droit fondamental des femmes de disposer de leur corps est remis en question avec l'annulation de l'arrêt *Roe v Wade* sur l'avortement. Les nombreux scandales d'agressions sexuelles rapportés par les médias rappellent que nous devons continuer de résister contre l'impunité des agresseurs ainsi que des organisations qui les protègent et achètent le silence des victimes. La société doit démontrer que les femmes ne sont pas des objets et que leur intégrité est non monnayable. La violence conjugale continue aussi de faire des ravages à coup de cris étouffés de nos voisines, de nos amies, de nos sœurs et de nos mères. Il faut continuer à résister afin d'y mettre un terme.

Ce slogan est un cri de ralliement, un appel à la lutte dans toute sa diversité, à l'image de la nôtre. La diversité des luttes ne signifie pas pour autant la division des luttes, puisqu'elles se complètent et se font écho les unes aux autres.

Entre les crises climatique, économique et du logement, la privatisation des services publics, effritement des droits des femmes, les violences à l'égard des femmes racisées ainsi que des personnes LGBTQIA+, résister est un devoir. Nous nous devons de le faire. Comme l'a si bien dit Simone de Beauvoir: « Il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. »

Les résistances, ce sont les liens de sororité, d'amour et de solidarité qui nous unissent.

Jessica Bourque
Deuxième vice-présidente

À quand un cadre juridique sur la violence conjugale au Québec ?

De nombreux obstacles empêchent, encore aujourd'hui, plusieurs femmes victimes de violence conjugale de quitter leur conjoint. Ceux-ci ne relèvent pas nécessairement du droit criminel, comme les questions de logement ou de droit familial. Pour cette raison, le Collectif québécois pour la prévention de l'itinérance (CQPI) revendique, dans le cadre d'[un rapport étoffé de 72 pages](#) transmis au gouvernement provincial, la création d'un [cadre juridique afin de mieux protéger les victimes de violence conjugale sur ces aspects](#). ■

Violence conjugale: le rôle du milieu de travail

Même si les employeurs ne sont pas responsables de la violence conjugale que peuvent vivre leur personnel, ils doivent être conscientisés aux actions qu'ils peuvent poser. En effet, il est avéré que les milieux de travail constituent un lieu propice pour limiter les répercussions de la violence conjugale. Ils peuvent notamment servir de « refuges » pour les victimes. Les milieux de travail peuvent aussi aider les victimes de violence à s'en sortir par le biais [de mesures adaptées à leurs besoins](#). Mais pour cela, les employeurs doivent se former et être sensibilisés aux moyens de déceler des indices de violence conjugale.

De plus, au-delà des mesures que les employeurs sont invités à mettre en place, la loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST) spécifie les obligations des employeurs en lien avec la violence conjugale. Éducaloi propose une [formation gratuite](#) destinée à la fois aux employeurs, aux élu·es et élu·es syndicaux ainsi qu'aux professionnels et professionnelles en ressources humaines. ■

Plus de femmes dans les CA, moins de harcèlement sexuel

La lutte pour une meilleure représentativité dans toutes les sphères de la société n'est pas encore achevée, mais une récente étude menée par une chercheuse de l'Université Laval tend à montrer qu'un accroissement de la représentation féminine au sein des conseils d'administration se traduit par une baisse significative du nombre d'incidents de harcèlement sexuel rapportés par le personnel. [En effet, les entreprises dirigées par des femmes avaient intégré un plus grand nombre de politiques sociales](#), notamment concernant les congés de maternité, les avantages aux conjoints de même sexe, les vacances et les conditions de travail en général, ce qui, croient les chercheuses, se traduit par un climat de travail plus sain et moins propice au harcèlement sexuel. ■

Les stéréotypes sur les victimes d'agression, c'est assez!

Un nouveau procès a été [ordonné par la Cour suprême du Canada](#) concernant un Terre-neuvien qui avait été acquitté d'avoir agressé sexuellement sa petite-fille. Le juge ayant rendu ce verdict s'était basé sur des mythes et des stéréotypes sur la façon dont se comporte une victime d'agression. La victime ayant tenté de garder une relation normale avec son grand-père, le juge de première instance avait déduit que son témoignage n'était pas crédible. Or, le jugement de la Cour suprême canadienne vient appuyer la décision de la Cour d'appel qui invalidait l'analyse faite par le premier juge. Les victimes ont souvent tendance à normaliser les gestes posés par leur agresseur pour ne pas causer de problème et détruire la dynamique familiale. Ce jugement unanime et prompt de la part du plus haut tribunal du pays vient appuyer les victimes et valider leur vécu. ■



Les femmes moins citées dans les médias

Un nouvel outil de vigie créé par l'organisme [Femmes expertes](#) démontre que malgré le fait que les femmes représentent la moitié de la population, celles-ci [prennent la parole moins d'une fois sur trois dans les médias québécois](#). L'outil, nommé le Radar de parité, mesure en temps réel la proportion d'hommes et de femmes cités dans les nouvelles en ligne des six principaux médias francophones, soit *La Presse*, *Le Devoir*, *Radio-Canada*, *Le Journal de Montréal*, *Le Droit* et *TVA Nouvelles*. Le but n'est pas de jeter le blâme ou de stigmatiser, mais de montrer qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire. Afin d'aider les médias dans une démarche de parité d'interventions, l'organisme Femmes Expertes a créé un répertoire comptant à ce jour plus de 800 noms de femmes spécialistes dans divers domaines qui sont prêtes à prendre la parole dans les médias. ■

Des soins virtuels, mais à quel prix ?

Avec la pandémie de COVID-19, l'industrie de la télémédecine, essentiellement privée, a connu une croissance fulgurante. Bien que l'extension de la couverture du régime public aux services de télémédecine ait permis de refermer certaines brèches dans la Loi sur l'assurance maladie, il demeure que l'essor de la télémédecine continue de poser des risques importants de privatisation des services de santé. Cela menace la pérennité du système public de santé en ponctionnant graduellement des ressources professionnelles du secteur, ce qui menace l'équité dans l'accès aux services et la qualité des soins. L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques [se penche sur ce sujet](#). ■

Plus d'équité pour l'équipe canadienne de soccer féminin

L'équipe canadienne de soccer féminin [revendique l'équité de traitement entre son financement et celui de l'équipe masculine](#). La capitaine de l'équipe, Christine Sinclair, la meilleure buteuse au monde, tous genres confondus, a illustré un écart de financement de 6 millions \$ entre le financement de l'équipe féminine et celle de l'équipe masculine. Pourtant, l'équipe féminine a obtenu la médaille d'or lors des derniers Jeux olympiques et ses performances laissent présager qu'avec un bon financement, elles seraient en bonne position pour gagner de futurs championnats du monde.

En plus, l'équipe a récemment essuyé une coupe budgétaire alors qu'elle est en préparation pour la Coupe du monde féminine de la FIFA qui aura lieu en Australie et en Nouvelle-Zélande en juillet prochain. Ces coupes s'ajoutent à l'inégalité de traitement, ce qui signifie que les joueuses auront moins de séances d'entraînement que les hommes alors qu'elles doivent se préparer pour un grand championnat, qu'elles auront un personnel d'entraîneurs réduit et pourront inviter moins de joueuses au camp d'entraînement, ce qui pourrait avoir un impact sur leur performance sur le terrain. ■

Homoparentalité: un congé par père

Deux pères ont porté leur cause devant le Tribunal administratif du Québec afin de faire valoir leur droit de bénéficier chacun d'un congé de paternité de 5 semaines plutôt que d'en accorder qu'un seul par naissance après le recours à une mère porteuse. Les deux demandeurs ont plaidé que ce traitement, qui était jusqu'alors la norme au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) à l'égard de parents ayant recours à une mère porteuse, était discriminatoire et différait du traitement des parents qui accouchent d'un enfant ou même de parents qui adoptent. Le tribunal leur a donné raison. ■

Connaissez-vous la misogynie ?

Terme encore peu connu, il a été créé en 2008 afin de décrire la réalité de double discrimination que vivent les femmes noires. Leur expérience, située à l'intersection de l'oppression patriarcale et du racisme, [se distingue de celui des femmes blanches ainsi que des hommes noirs](#). Par exemple, dans le domaine médical, les femmes noires sont plus souvent à risque que les autres femmes de ne pas être prises au sérieux par le personnel médical, parfois avec des conséquences funestes.

À voir: Esclaves

Suivant l'icône hollywoodienne et militant des droits de la personne Samuel L. Jackson, cette [remarquable série documentaire en six épisodes](#) raconte l'histoire de l'esclavage par l'entremise de l'archéologie sous-marine. La série coïncide avec le 400^e anniversaire de la première transportation d'une personne africaine au Nouveau Monde en tant qu'esclave et retrace l'épouvantable voyage en mer qui a conduit des millions d'êtres humains à une vie d'esclavage. ■

À lire: Cocorico – Les gars, faut qu'on se parle

[Troisième essai](#) de l'auteur Mikaël Bergeron, ce livre plaide pour un leadership plus grand de la part des hommes afin de remettre en question les normes, les comportements et les politiques sociales autour de la question de la masculinité. ■

À l'écoute: Résistance

Le rappeur et historien de formation, Webster, et son père, Cheik Ndiaye, professeur de science politique à la retraite, retracent dans ce [balado](#) le parcours de Shadrach Minkins, un homme né asservi à Norfolk, en Virginie, et qui a décidé de s'enfuir pour trouver la liberté. Le balado comporte 10 épisodes environnant 30 minutes chacun. ■

À ne pas manquer...

MARS

4

MARS

Journée mondiale de lutte contre l'exploitation sexuelle

En 2009 s'est tenue la première Journée mondiale de lutte contre l'exploitation sexuelle, créée à l'initiative de l'organisation non gouvernementale Groupe Internationale de Paroles de Femmes (GIPF).

6

MARS

AU

17

MARS

67^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW67)

Le thème de cette session est *L'innovation et les changements technologiques éducatifs dans l'âge digital*. Le SPGQ participera, au sein de la délégation de l'Internationale des services publics (ISP), à cet événement qui aura lieu en présentiel au siège social de l'Organisation des Nations Unies, à New York.

8

MARS

Journée internationale des droits des femme

En 1977, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a adopté une résolution pour inviter chaque pays de la planète à consacrer une journée à la célébration des droits des femmes et de la paix internationale. Le 8 mars est ainsi devenu cette journée de reconnaissance dans de nombreux pays.

À ne pas manquer...

MARS / AVRIL

20
MARS

Journée internationale de la Francophonie

Selon l'UNESCO, la date du 20 mars a été choisie pour célébrer l'anniversaire de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) qui a vu le jour le 20 mars 1970 à Niamey, au Niger. Cette agence marque le premier pas vers la coopération francophone qui deviendra un peu plus tard l'Organisation internationale de la francophonie.

21
MARS

AU

31
MARS

Semaine d'actions contre le racisme

Lancée pour la première fois en mars 2000, la Semaine d'actions contre le racisme (SACR) s'inscrit dans le cadre des événements annuels visant à souligner la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale célébrée le 21 mars. Pour plus d'informations, consultez le [site Internet de la SACR](#).

21
MARS

Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Selon l'Organisation des Nations Unies, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale est célébrée chaque année le 21 mars pour commémorer ce jour de 1960 où, à Sharpeville (Afrique du Sud), la police a ouvert le feu et tué 69 personnes lors d'une manifestation pacifique contre les lois relatives aux laissez-passer imposées par l'apartheid. En proclamant la journée internationale en 1966, l'Assemblée générale des Nations Unies a engagé la communauté internationale à redoubler d'efforts pour éliminer toutes les formes de discrimination raciale

31
MARS

Journée internationale de la visibilité trans

Cette journée mondiale annuelle célèbre les personnes trans et a également pour but de sensibiliser à la discrimination à leur endroit, et ce, à travers le monde. Donner une visibilité à ces personnes permet de parler de leur réalité et de leur vécu qui n'est pas toujours facile.

4
AVRIL

Journée mondiale du travail invisible

Depuis plus de 20 ans, le premier mardi d'avril est souligné à travers le monde comme étant la Journée mondiale du travail invisible, une initiative de l'AFEAS. Le travail domestique ainsi que le travail de soins comme parents et comme personnes proches aidantes sont considérés comme du travail invisible.

22
AVRIL

Jour de la Terre

Le Jour de la Terre a été célébré pour la première fois le 22 avril 1970. Aujourd'hui, plus d'un milliard de personnes dans 193 pays passent à l'action chaque année dans le cadre de cette journée. Au fil des ans, le Jour de la Terre est devenu le mouvement participatif en environnement le plus important de la planète.

À ne pas manquer...

AVRIL / MAI

28

AVRIL

Jour de deuil national à la mémoire des travailleuses et travailleurs blessés ou tués au travail

Depuis 1996, chaque année, le 28 avril, le mouvement syndical mondial rend hommage aux victimes des accidents et des maladies du travail. C'est en 2003 que le Bureau international du travail a entrepris d'observer la Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail en mettant l'accent sur la prévention des accidents du travail et les maladies professionnelles.

1^{er}

MAI

Journée internationale des travailleuses et des travailleurs

Instaurée en 1889 comme journée annuelle de grève pour revendiquer la réduction du temps de travail à huit heures par jour, cette journée célèbre désormais les combats et les luttes pour les droits des travailleuses et des travailleurs.

16

MAI

Journée internationale du vivre ensemble

Le 8 décembre 2017, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution proclamant le 16 mai Journée internationale du vivre-ensemble en paix. Cette journée est un moyen de mobiliser régulièrement les efforts de la communauté internationale en faveur de la paix, de la tolérance, de l'inclusion, de la compréhension et de la solidarité. Elle est aussi l'occasion pour tous d'exprimer le désir profond de vivre et d'agir ensemble, unis dans la différence et dans la diversité, en vue de bâtir un monde viable reposant sur la paix, la solidarité et l'harmonie.

17

MAI

Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

La journée est originaire du Québec. La Fondation Émergence a créé, en 2003, la première Journée nationale contre l'homophobie. Depuis, la Fondation Émergence organise une campagne de sensibilisation chaque année. D'autres organismes ont repris cette journée et elle est maintenant célébrée dans de nombreux pays. Le 17 mai est une date symbolique pour les personnes homosexuelles, car l'homosexualité a été retirée de la liste des maladies mentales de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 17 mai 1990.

17

MAI

Réseau des femmes

Le SPGQ tiendra une rencontre du Réseau des femmes le 17 mai prochain. Cette activité s'adressant aux répondantes du Réseau des femmes, si vous êtes intéressées à y participer, vous êtes invitée à voir avec votre section si le poste de répondante est libre!

À ne pas manquer...

MAI

21

MAI

Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement

En 2001, l'UNESCO a adopté la Déclaration universelle sur la diversité culturelle et, en décembre 2002, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies a déclaré le 21 mai comme la Journée mondiale pour la diversité culturelle pour le dialogue et le développement. Cette journée est l'occasion d'approfondir la compréhension des valeurs de la diversité culturelle et de favoriser la progression des quatre objectifs de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée le 20 octobre 2005 :

- soutenir des systèmes durables de gouvernance de la culture;
- parvenir à un échange équilibré de biens et services culturels et améliorer la mobilité des artistes et des professionnels de la culture;
- intégrer la culture dans le développement durable;
- promouvoir les droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Nos collaboratrices



Jessica Bourque
deuxième vice-présidente



Isabel Bélanger
adjointe administrative



Janie Beaupré-Quenneville
conseillère à la vie syndicale



José-Frédérique Biron
conseillère à la vie syndicale

